

Augmentation capacitaire régionale en soins critiques par déprogrammation des activités médicales et chirurgicales pour l'ensemble des établissements de santé de la région

Dans un contexte national d'évolution péjorative de la crise COVID, nous constatons en Occitanie ces derniers jours une accélération très préoccupante de la dégradation des indicateurs épidémiologiques.

L'impact sur le système de santé s'accroît chaque jour un peu plus, avec une tension qui reste pour le moment plus forte sur l'hémi-région Est. Le nombre de patients a augmenté en valeur absolue de 22% en hospitalisation complète depuis la dernière semaine et de 8 % en soins critiques, sachant que les activités COVID et non COVID étaient à un niveau élevé depuis plusieurs semaines déjà. Au vu des prévisions, le pic de la seconde vague devrait être dépassé dans les prochains jours. L'âge moyen plus jeune des patients en réanimation actuellement constaté nécessitera potentiellement des choix éthiques difficiles ou un accompagnement spécifique de familles et des équipes. Les équipes de soins palliatifs de vos établissements seront inévitablement mobilisées. Je vous demande de prêter une attention particulière à l'information des patients, des familles et des associations membres de vos instances face à la situation difficile qui s'annonce sur les prochaines semaines.

La période dans laquelle nous entrons pourrait donc être la plus difficile que nous ayons connu depuis le début de la pandémie. Elle nécessite une mobilisation et une solidarité de toutes et de tous, quel que soit son rôle et son positionnement dans le dispositif hospitalier. Si pour faire face à cette pandémie, vous avez déjà initié plusieurs dispositifs d'adaptation de vos organisations, la situation nécessite aujourd'hui d'aller plus loin.

Un appel à la mobilisation en région avait été lancé le 12 mars, **avec un passage en niveau 4 généralisé**, pour accompagner la dégradation de la situation en région et permettre l'accueil de patients transférés de PACA dans un principe d'entraide inter régional. Constatant que le nombre de transfert serait très inférieur aux annonces, nous avons décidé de limiter les efforts d'armement de lits de soins critiques. Aujourd'hui, la situation est telle qu'il est temps d'activer les leviers d'augmentation capacitaire envisagés, dans une dynamique solidaire et collective. En complément de ces créations de lits, la fluidification des parcours et la coordination dans chaque territoire de santé seront essentielles à la préservation du turn-over nécessaire sur les lits critiques.

Ainsi, je vous demande de procéder dès mardi prochain (6 avril) à une déprogrammation des activités médicales et chirurgicales à hauteur de 50%. Le volet chirurgical de la déprogrammation doit se traduire par une fermeture de 50% des salles de bloc opératoire dans tous les établissements dotés d'autorisation de chirurgie afin de libérer les ressources médicales et paramédicales au socle de compétences adaptées à une activité de réanimation pour armer 80 lits de réanimation d'ici le 20 avril en région. Ce travail devra être mené dans une approche de concertation pluri-professionnelle visant à éviter toute perte de chance pour les patients.

Les établissements détenteurs d'une autorisation de réanimation ne pourront assurer seuls cette effort. Il faudra l'engagement de tous les établissements dotés d'autorisation de chirurgie du territoire dans cette démarche, en particulier pour maintenir les possibilités de recours des CHU. L'atteinte de ces cibles sera suivie par l'intermédiaire de l'enquête hebdomadaire qu'il est obligatoire de renseigner. Les professionnels des services d'hospitalisation libérés par la déprogrammation médicale et chirurgicale, n'ayant pas le socle de compétences pour renforcer les équipes de soins critiques, seront mobilisés pour renforcer les unités COVID en médecine, en HAD et en SSR. Un panel d'outils contractuels nécessaires à l'entraide RH entre établissements est disponible (joint à ce message).

Des dispositifs de garde pour les enfants des soignants seront activés dès la semaine prochaine afin de permettre le maintien en poste des parents d'enfants scolarisés. L'approche des vacances de printemps sera une difficulté supplémentaire dans la gestion de cette nouvelle vague épidémique. Un travail est actuellement mené afin de renforcer les organisations, avec l'aide des étudiants en formation initiale et en promotion professionnelle sans compromettre leur cursus de formation et leur diplomation.

Des mesures de freinage ont été annoncées mercredi soir (31 mars) par le Président de la République et devraient porter leurs effets d'ici la fin du mois d'avril.

Dans le même temps, le dispositif de vaccination engagé dans la région est gage d'amélioration de la situation dans les prochaines semaines. Il nous faut poursuivre les efforts en ce sens pour sortir au plus vite de cette nouvelle vague épidémique.

Sachant compter sur votre engagement dans la gestion de cette crise.

Pierre Ricordeau
Directeur Général ARS Occitanie
